

Agde, le 15 octobre 2014

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 15 octobre 2014
COMITE DE QUARTIER « CAP EST »**

A- VIE QUOTIDIENNE

Ouverture de la séance :

A la demande de Louis BENTAJOU, présentation des membres du comité de quartier et des responsables de service de la ville, ainsi que, désignation du secrétaire : Monsieur Jean CHOUVEL reste le secrétaire et Monsieur Michel DELAGE est secrétaire adjoint.

a) Vie quotidienne :

Doléances du CQ :

- Définir les missions des représentants du comité de quartier pour le bon fonctionnement de celui-ci.
- Manque de poubelles aux abords des plages, principalement sur le secteur de la Roquille et du Môle. Un constat a été fait, d'une manière générale les poubelles débordaient pendant la saison estivale à ces endroits.

Monsieur Luc LOGNOS, répond qu'il est nécessaire de se rapprocher du « numéro vert » afin qu'une demande d'intervention soit programmée (pour vider les corbeilles).

Monsieur Louis BENTAJOU propose une visite de terrain secteur du Môle avec Monsieur MILA, pour des corbeilles supplémentaires.

Monsieur Philippe HERAL, souligne que les services techniques se sont déplacés auprès des commerçants de la Flânerie, pour poser de nouvelles corbeilles à papier, mais aucun commerçant ne souhaite ce mobilier devant ou à proximité de son établissement.

- Madame PERRET signale des nids de poule, place Siloé.
- Un potelet est à redresser à l'angle de la rue Méditerranée/Picpoul.
- Un platane est à remplacer à l'impasse de Cabestan.
- L'accès aux stèles de la Conque est à revoir (à modifier).
- Stationnement anarchique, dans la rue des Chaînes.

Monsieur Louis BENTAJOU soumet pour la saison 2015, d'amplifier le passage de la PM, rue des Chaînes.

- Développer la fibre optique, sur le Village Naturiste.
- Stationnement anarchique pendant la saison estivale sur tout le village, et particulièrement sur HELIOPOLIS où les véhicules d'urgence ne peuvent pas se garer.
- Invasion de moustiques.

Monsieur Luc LOGNOS, affirme qu'il est impossible de démoustiquer toutes les zones naturelles pour des raisons sanitaires.

- Suppression du sens interdit sur le tronçon de la rue de l'Estacade.
- demande de mise en sens unique la rue des deux Frères.

Monsieur Louis BENTAJOU, juge qu'il n'est pas opportun d'en modifier le sens mais par contre il suggère de procéder au marquage au sol des places de parking avenue de la Jetée pour créer du stationnement.

- Le parking de la Bannière n'est plus municipal.

Monsieur Luc LOGNOS, précise que depuis les dernières élections municipales, la compétence a été rétrocédée à la SODEAL.

- Nuisances sonores générées par l'établissement l'AMNESIA avec tout de même une légère diminution de ces nuisances
- Les services de la Communauté d'Agglomération utilisent des camions sans bâche pour collecter les cartons et sacs qui s'envolent lorsque les véhiculent roulent.

Monsieur Louis BENTAJOU affirme que pour la saison 2015, les poubelles seront collectées tous les jours, à compter du 1^{er} juillet au 31 août.

- stationnement anarchique, impasse de Cabestan.
- Stationnement anarchique sur les trottoirs surtout au n°64 rue de la Gabelle.

Monsieur Louis BENTAJOU souhaite que la PM se rende sur place pour identifier ce problème.

- Problème de propreté autour des containers du Centre Port.
- Problème de stationnement rue Gallo-Romains.

Monsieur Louis BENTAJOU, a demandé une consultation pour la mise en sens unique de la rue.

- Problèmes de fonctionnement de l'éclairage public sur le quai Jean Miquel et place Racine (à 4 reprises)

Monsieur Lilian BANCAREL, souligne que ces pannes répétées proviennent d'un vandalisme.

- Les pavés autobloquants sont défectueux, rue de l'Astrolabe.
- Importants problèmes de poubelles sur la résidence HELIOPOLIS, Village Naturiste.

Monsieur Louis BENTAJOU informe qu'une réunion avec les commerçants sera programmée avant la saison 2015.

- De gros rochers colorés inesthétiques sont positionnés à l'entrée du village sur un chemin pour empêcher le stationnement.

Un représentant du CQ, atteste que c'est une voie privée et que les services de la ville n'ont aucune compétence.

- Le parking situé derrière le Riad au Village Naturiste est pratiquement entièrement occupé que par des remorques pour bateaux, d'où moins de places pour les voitures.

Monsieur Louis BENTAJOU désire que la PM se rende sur les lieux, pour examiner ce point.

- Importantes nuisances sonores occasionnées par l'hôtel O'ZIN.
- Au dessus du restaurant la BONNE MERE, secteur La CONQUE, une construction illicite se bâtit.

Monsieur Louis BENTAJOU, sollicite une vérification auprès des services de l'urbanisme.

b) Sécurité :

Pierre PALLARRES présente un rapide bilan des interventions de la saison estivale :

- 3800 Timbres Amendes pour le stationnement,
 - 182 mises en fourrières,
 - 54 contrôles routiers/cyclos,
 - 17 mises en place de marchés par semaine,
 - encadrement de 300 animations/festivités,
 - 1500Kms parcourus en quad sur les plages,
 - 230 interventions pour les chiens sur les plages,
 - 104 interventions pour le camping sauvage,
 - 10 interventions pour le colportage,
 - 935 affiches enlevées,
 - 22 captures de chiens,
 - 81 procédures pour la propreté,
 - 42 procédures pour le contrôle des terrasses commerciales,
 - 79 interventions pour des accidents,
 - 7 interventions pour des incendies,
 - 37 interventions pour des troubles,
 - 14 interventions pour des ivresses,
 - 34 interventions pour des dégradations,
 - 31 interventions pour des altercations,
 - 18 interventions pour des agressions,
 - 22 interventions pour des SDF,
 - Travail en partenariat avec la PN et les CRS sur l'île des Loisirs.
-
- 108 interventions pour le bruit,
 - 5 constatations de fermeture tardive,
 - 5 mises en demeure de se conformer au nouvel arrêté municipal.
 - 18 interpellations et mises à disposition.

Dans le domaine des Gens du Voyage, une très bonne saison. Pas d'intrusion de grands groupes malgré la multiplication de passage dans le département.

- Les Gens du Voyage ont été régulés sur les 2 aires.
 - 2 intrusions de groupes moyens expulsés en moins de 48 heures.
 - Effectif renforcé par 2 agents de la Communauté d'Agglomération.
-
- 2 000 appels traités (CSU)
 - 222 interventions déclenchées
 - 956 demandes d'intervention

B) Grands Travaux :

Monsieur Didier SAIGNES fait l'exposé des travaux et projets qui seront menés pour l'année 2015 :

Point sur la construction de l'Hôtel Nakara

La construction de l'hôtel de 60 chambres et de la résidence hôtelière associée sont bien avancées. L'ensemble sera livré comme prévu initialement, soit avant la saison 2015.

Monsieur Didier SAIGNES précise que cet établissement se trouve sur la route de Rochelongue et sera ouvert à l'année.

Avec l'Hôtel Mercure qui a ouvert ses portes cet été, ce sont donc une centaine de chambres en hôtellerie 4 étoiles qui auront été construites sur les deux dernières années sur la station.

Ceci démontre l'attractivité du Cap d'Agde auprès des investisseurs et de la clientèle dans un contexte économique pourtant difficile et ce projet participe donc activement à la montée en gamme de nos « équipements touristiques ».

Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'entrée du Cap d'Agde

En continuité avec l'extension du Golf et l'implantation de la passerelle au-dessus de la R.D n° 612, qui ont considérablement embelli l'approche du Cap d'Agde, il est indispensable de repenser le carrefour de la bulle d'Accueil.

Pour cela, la Ville souhaite moderniser et sécuriser les routes entrantes et sortantes au Cap d'Agde.

Le périmètre de l'opération est donc constitué par le site actuel du rond-point du Bon Accueil, sur lequel se situe la « Bulle d'Accueil » de l'Office du tourisme.

Le but de cette opération consiste à :

- faire disparaître la partie supérieure du Cours des Gentilshommes, avec ses ouvrages et permettre une liaison naturelle entre le parking des Arènes et le Rond-point du Bon Accueil.
- créer un giratoire à l'intersection du Cours des Gentilshommes et de l'Avenue de Belle Isle, réaménagée en liaison avec l'Avenue des Contrebandiers, implanter un second giratoire au bout de l'Avenue des Contrebandiers au nord du parking des Arènes, et ainsi reconditionner un réseau routier périphérique.

En amont de ces travaux, l'aménagement, de part et d'autre de l'Avenue François Mitterrand devra intégrer un dispositif pour réduire les nuisances sonores.

L'ensemble de l'opération devra présenter un aménagement qualitatif des espaces verts en relation avec la palette végétale actuelle.

De manière générale, les objectifs à atteindre dans l'élaboration d'un tel projet seront de gérer de façon sécuritaire et de fluidifier les différents flux de véhicules, proposer une desserte réglementaire des cheminements doux et piétons en corrélation avec les infrastructures existantes, restreindre au maximum les impacts sonores, visuels et environnementaux, d'assurer des infrastructures VRD cohérentes de l'entrée de la station du Cap d'Agde.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est évaluée à hauteur de 8 000 000 € H.T.

L'A.V.P devra être remis au plus tard le 30 septembre 2015.

Les travaux devront être terminés pour juin 2018.

Au vu des caractéristiques techniques et des montants prévisionnels de l'opération, la procédure à retenir pour la passation de ce marché de maîtrise d'œuvre est celle de la procédure négociée, en application de l'article 74 III 4° a) du Code des Marchés Publics.

Agrandissement de l'aire de stationnement des camping-cars

La recherche de solutions au stationnement des camping-cars est une nécessité à l'heure où de plus en plus de nos touristes utilisent ce mode de déplacement et de vacance.

Le parking Bavières, à l'intersection de la rue du Gouverneur et des Grenadiers, propose déjà une alternative avec un parking entièrement destiné à l'accueil de ce type de véhicules.

A ce jour, 21 places sont disponibles pour une surface de 1744 m².

Le projet présenté propose un agrandissement de 18 places supplémentaires en annexant 1737 m² sur la partie du parking VL au Sud et à l'Ouest de la zone de camping-cars connue.

Cette structure sera bordée d'espaces verts à créer, les marquages au sol seront à reprendre ainsi que les flèches directionnelles.

L'estimation définitive d'un tel projet sera réalisée après arbitrage des solutions retenues, en l'état les travaux s'élèvent à 30 000 € TTC.

Projet d'aménagement d'un point de retournement rue des Officiers

Suite à la demande initiale en 2008 de Locap Gestion, Syndic de la copropriété « La plage I », pour le déclassement du bout de la rue des Officiers en vue d'une cession au profit des copropriétaires, et sur une demande appuyée de la part du Comité de quartier pour aménager le bas de cette rue, les services techniques de la ville ont élaboré un projet sur le principe d'une rétrocession des parcelles cadastrées section OP n° 125-126-127, pour financer le projet de réalisation d'une aire de retournement pour bus et la création d'une voie douce pour la desserte du quartier du Môle.

La validation de ce projet a permis d'avancer sur les négociations déjà entamées avec la Sodéal et M. Bresson de Locap Gestion.

La Sodéal a déclaré ne pas être intéressée par le solde appartenant à la parcelle divisée pour ce projet

- L'estimation du coût de réalisation de ces travaux est de **90 000 € T.T.C**
- L'estimation du prix des parcelles 125 et 126 est de **54 125 €** soit 75€ du m²
- L'estimation du prix de solde de la parcelle 127 après travaux est de **23 400 €** (312 m² x 75 €)
- Le montant total des estimations pour la vente des parcelles 125-126-127 est de **77 525 €**

A ce jour la commune est encore dans l'attente d'une réponse favorable de la part du syndic Locap Gestion et de l'ensemble des copropriétaires de la résidence.

A la demande du service de l'urbanisme, un plan d'aménagement de la partie rétrocédée devait être réalisé par la copropriété pour instruction.

Présents :

M. BENTAJOU, Mme GUILHOU, M. BANCAREL, M. SAIGNES, M. CHAUDRON, M. HERAL, M. LOGNOS, M. DURBAN, M. PALLARES

Représentants du comité de quartier :

M. BACAMEIL, Mme BELOTTI, M. CHOUVEL, M. DELAGE, Mme DEVAUX, M. DIASCORN, Mme GEOFFROY, Mme GUERIN, M. LABROUSSE, M. LINARI, M. MILA, M. MONNET, Mme PERRET, M. PIOT.

Absentes excusées :

Mme GUILHEM, Mme PROST

Absent :

M. PILON